



# Mon enfant entre à l'école maternelle

Réunion d'information  
Le 10 janvier 2017



# Introduction de Mme Séverine Magdelaine, Première adjointe

Mardi 17 janvier 2017	Réunion d'information « Site bilingue » à 18h00 – Salle des réceptions (1 <sup>er</sup> étage Hôtel de Ville)
Jeudi 9 février 2017	« L'enfant à l'école maternelle » à 18h30 (partenariat Petite Enfance / Scolaire Périscolaire) - Salle des réceptions (1 <sup>er</sup> étage Hôtel de Ville)



## Mon enfant entre à l'école maternelle

► Introduction

Les horaires  
scolaires

L'inscription  
scolaire

Les accueils  
périscolaires et  
extrascolaires

Les autres lieux  
d'accueils

 8 écoles maternelles sur la Ville

 Enfants concernés : nés en 2014

 Chaque enfant relève d'une école maternelle déterminée par la carte scolaire en fonction de son lieu d'habitation



## Les différents temps de l'écolier...

### ► Introduction

Les horaires  
scolaires

L'inscription  
scolaire

Les accueils  
périscolaires et  
extrascolaires

Les autres lieux  
d'accueils

### **Le temps scolaire**

Le temps passé en classe

### **Le temps périscolaire**

Le matin, à midi et le soir

### **Le temps extrascolaire**

Les mercredis après-midi et les vacances



## Les horaires des écoles maternelles

Introduction

► Les horaires scolaires

L'inscription scolaire

Les accueils périscolaires et extrascolaires

Les autres lieux d'accueils

	7H40/8H25	8H25/8H35	8H35/11H50	11H50/13H40	13H50/15H50	15H50/18H15	
<b>LUNDI</b>	Accueil périscolaire	Temps d'accueil Education Nationale	Temps scolaire	Pause méridienne	Education Nationale	Temps scolaire	Accueil périscolaire
<b>MARDI</b>	Accueil périscolaire		Temps scolaire	Pause méridienne		Temps scolaire	Accueil périscolaire
<b>MERCREDI</b>	Accueil périscolaire		Temps scolaire	Accueil de loisirs L'III aux loisirs			
<b>JEUDI</b>	Accueil périscolaire		Temps scolaire	Pause méridienne	Temps d'accueil	Temps scolaire	Accueil périscolaire
<b>VENDREDI</b>	Accueil périscolaire		Temps scolaire	Pause méridienne		Temps scolaire	Accueil périscolaire
				13H40/13H50	13H50/15H35	15H35/18H15	



## **Le certificat d'admission scolaire** *Du 30 janvier au 10 février 2017*

Introduction

Les horaires  
scolaires

► **L'inscription  
scolaire**

Les accueils  
périscolaires et  
extrascolaires

Les autres lieux  
d'accueils

✍ **Délivré par le service Scolaire et Périscolaire de la Ville**

✍ **Deux possibilités pour l'obtenir :**

- Sur le **portail Pass'III** via le site internet de la Ville
- Auprès du **Guichet Unique**



*Possibilité de faire les démarches par courrier*

✍ **Documents à fournir :**

- un justificatif de domicile (de moins de 2 mois),
- le livret de famille (pages parents, pages enfants)
- la fiche famille dûment remplie (téléchargeable sur le site internet)



Introduction

Les horaires  
scolaires

► **L'inscription  
scolaire**

Les accueils  
périscolaires et  
extrascolaires

Les autres lieux  
d'accueils

## **L'inscription dans votre école de secteur** *Du 27 février au 17 mars 2017*

### **Auprès des directeurs d'école**

*Dates et horaires des permanences communiquées lors de la remise du certificat d'admission scolaire*

### **Documents à fournir :**

- Le certificat d'admission scolaire
- La fiche de renseignements et d'urgence complétée (*remise avec le certificat d'admission scolaire*)
- Le carnet de santé de l'enfant
- Le livret de famille



Introduction

Les horaires  
scolaires

► L'inscription  
scolaire

Les accueils  
périscolaires et  
extrascolaires

Les autres lieux  
d'accueils

 Site bilingue (allemand)

 Demandes de dérogations



Introduction

Les horaires  
scolaires

► L'inscription  
scolaire

Les accueils  
périscolaires et  
extrascolaires

Les autres lieux  
d'accueils

 4 écoles maternelles proposent un site bilingue :

- l'école maternelle de l'Orme
- l'école maternelle du Centre
- l'école maternelle Lixenbuhl
- l'école maternelle Libermann

 Le choix du bilingue pour l'enfant se fait au moment de l'inscription en mairie (du 30 janvier au 10 février 2017) sous réserve de places disponibles

 Réunion d'information:

**Mardi 17 janvier 2017 à 18h00**

*A l'Hôtel de Ville – bâtiment B – salle de réception*



## Les démarches administratives

Introduction

Les horaires  
scolaires

► L'inscription  
scolaire

Les accueils  
périscolaires et  
extrascolaires

Les autres lieux  
d'accueils

✍ **Inscrire votre enfant dans son école de secteur,**

***Entre le 27 février et le 17 mars 2017***

✍ **Remplir un formulaire de demande de dérogation  
disponible à compter du 27 février 2017**

- Au service Scolaire et Périscolaire
- Sur le site internet de la Ville

✍ **Retourner le formulaire complété et signé au service  
Scolaire et Périscolaire au plus tard **le 20 mars 2017.****



## La commission de dérogation

Introduction

Les horaires  
scolaires

► L'inscription  
scolaire

Les accueils  
périscolaires et  
extrascolaires

Les autres lieux  
d'accueils

 Les demandes sont examinées par une commission.

 Elle donne un avis à partir des possibilités d'accueil de l'école et des motifs invoqués.

 Les décisions seront communiquées aux parents courant avril.



## *Les solutions d'accueils: l'accueil familial*

Introduction

Les horaires  
scolaires

L'inscription  
scolaire

► **Les accueils  
périscolaires et  
extrascolaires**

Les autres lieux  
d'accueils

 Le Midi Tatie : crèche familiale (service municipal en gestion déléguée auprès de la Fédération Léo Lagrange)

 Les assistantes maternelles indépendantes



Introduction

Les horaires  
scolaires

L'inscription  
scolaire

► Les accueils  
périscolaires et  
extrascolaires

Les autres lieux  
d'accueils

✍ C'est un accueil au domicile des assistantes maternelles qui vont chercher l'enfant à l'école, le font déjeuner et le ramènent à l'école.

✍ C'est avant tout un accueil familial entre midi et deux adapté aux jeunes enfants.

✍ Possibilité d'accueil le matin, le soir, les mercredis et les vacances.



Introduction

Les horaires  
scolaires

L'inscription  
scolaire

► Les accueils  
périscolaires et  
extrascolaires

Les autres lieux  
d'accueils

 **Inscription :**

Auprès de la Crèche Familiale (gestionnaire : La  
fédération Léo Lagrange), 1a Avenue Messmer  
*Possible dès maintenant et jusqu'au 31 mars 2017*

 **Conditions d'inscription :**

Tous les enfants illkirchois scolarisés dans la  
commune sous réserve de places disponibles

 **Tarifs :**

En fonction des revenus



## **Les Assistantes Maternelles Indépendantes**

Introduction

Les horaires  
scolaires

L'inscription  
scolaire

► Les accueils  
périscolaires et  
extrascolaires

Les autres lieux  
d'accueils

 Elles peuvent assurer tous les accueils : matin, midi, soir, mercredis et vacances .

 Les horaires, les tarifs et les modalités d'accueil sont négociés librement entre les parents et l'assistante maternelle.

 **Informations :**

**Relais des Assistantes Maternelles**

**156/3 Route de Lyon**

**Tel: 03.69.06.15.04**



Introduction

Les horaires  
scolaires

L'inscription  
scolaire

► Les accueils  
périscolaires et  
extrascolaires

Les autres lieux  
d'accueils

 **La restauration scolaire collective**

 **L'accueil périscolaire dans l'école**

 **L'extrascolaire en ALSH : Centre de Loisirs  
Maternel (mercredis après-midi et vacances sauf  
congés de Noël)**



## La restauration scolaire collective

Introduction

Les horaires scolaires

L'inscription scolaire

► Les accueils périscolaires et extrascolaires

Les autres lieux d'accueils

 Uniquement pour les écoles maternelles **Centre Vergers et Plaine**

 **Nombre de places limité**

 **Ce n'est pas un motif de dérogation**



Introduction

Les horaires  
scolaires

L'inscription  
scolaire

► **Les accueils  
périscolaires et  
extrascolaires**

Les autres lieux  
d'accueils

 **Dans l'école de votre enfant**

 Encadrés par les ATSEM ainsi que par des animateurs périscolaires

 La réglementation Jeunesse et Sports est respectée au sein de ces accueils afin d'en garantir la qualité (1 adulte pour 10 enfants)

 **Pas de limitation de places**



Introduction

Les horaires scolaires

L'inscription scolaire

► Les accueils périscolaires et extrascolaires

Les autres lieux d'accueils

### Formules possibles :

- Avec réservation (1 jour, 2 jours, 3 jours, 4 jours)
- Sans réservation pour une fréquentation ponctuelle ou complémentaire aux réservations

### Inscriptions :

- Sur le **portail Pass'III** via le site internet de la Ville
- Auprès du **Guichet Unique**

A compter du lundi 22 mai 2017 et jusqu'au vendredi 23 juin 2017



### Tarifs : en fonction des revenus



## L'extrascolaire : l'III aux Loisirs

Introduction

Les horaires scolaires

L'inscription scolaire

► Les accueils périscolaires et extrascolaires

Les autres lieux d'accueils

L'III aux Loisirs est accessible à tous les enfants de 3 ans révolus scolarisés.

 **Les mercredis après-midi et les vacances scolaires** (sauf congés de Noël)

 **Les horaires :**

- Mercredi : 12h00 – 18h15
- Vacances scolaires : 7h40 – 18h15

 **Lieu : école maternelle du Sud**

*Le mercredi après-midi: prise en charge des enfants à la sortie des classes (ramassage en bus sur les différentes écoles de la ville d'Illkirch-Graffenstaden)*

 **Inscriptions :**

- Sur le **portail Pass'III** via le site internet de la Ville
- Auprès du **Guichet Unique**



*A compter du 22 mai 2017 et jusqu'au vendredi 23 juin 2017*

 **Tarifs :** en fonction des revenus



## *Premiers pas vers l'école: socialisation*

Introduction

Les horaires  
scolaires

L'inscription  
scolaire

► Les accueils  
périscolaires et  
extrascolaires

Les autres lieux  
d'accueils

Pour permettre une expérience en collectivité avant l'entrée à l'école maternelle, un accueil occasionnel est possible dans les structures Petite Enfance de la Ville ( crèche de l'III, crèche collective des Vignes, la maisonelle)

L'accueil est fonction des disponibilités et à raison de deux heures d'accueil minimum et sur inscription.

Renseignements : auprès des directrices des différentes structures



Introduction

Les horaires  
scolaires

L'inscription  
scolaire

Les accueils  
périscolaires et  
extrascolaires

Les autres lieux  
d'accueils

## RENCONTRE AUTOUR DE L'ENFANT

Le jeudi 9 février 2017 à 18h30  
A l'hôtel de Ville – Bâtiment B  
Salle de Réception 1<sup>er</sup> étage



MERCI POUR VOTRE ATTENTION